



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reglementation

Question écrite n° 46513

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation sur l'absence de reconnaissance de la profession de directeur d'établissement pour personnes âgées. L'inadéquation des filières administratives et medico-sociales, d'une part, et la généralisation du recrutement de contractuels d'autre part, entraînent des dysfonctionnements depuis longtemps dénoncés. Des discussions ont eu lieu au cours de ces derniers mois pour la reconnaissance du métier de directeur au travers de statuts particuliers existants, en leur intégrant des spécificités par option, aux concours déjà élaborés. Il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état d'avancement des négociations sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Paillé Dominique](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46513

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6703